



RCP Standard

Votre solution pour un décompte d'électricité personnalisé

Vous partagez l'énergie solaire avec vos locataires ou vos copropriétaires et souhaitez décompter le prélèvement d'électricité en fonction de la consommation? La surveillance de l'installation et l'établissement des décomptes d'électricité périodiques demandent du temps et des efforts. Nous vous déchargeons de cette tâche. En tant que propriétaire ou gestionnaire, vous choisissez la solution RCP qui correspond à vos besoins.

Aperçu des prestations

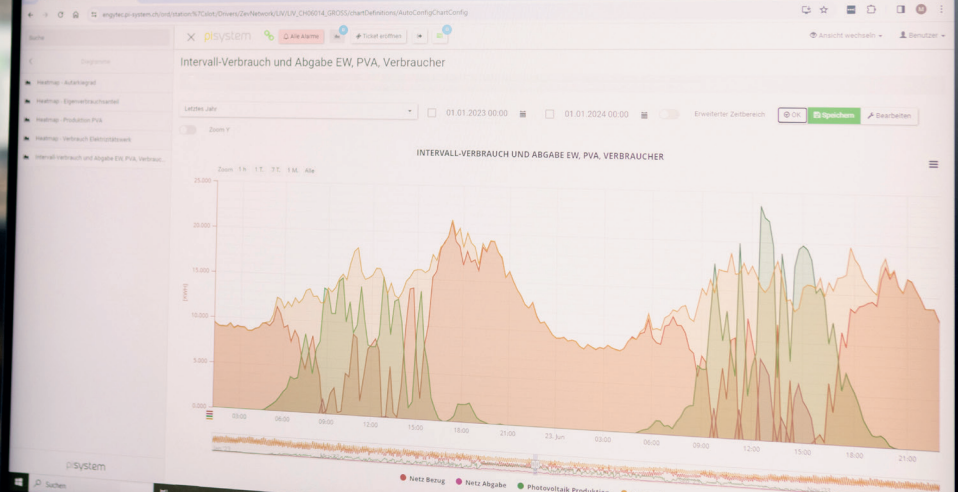
Deux abonnements de services sont à votre disposition: **RCP Standard** et **RCP Premium**. Dans les deux cas, nous assurons pour vous l'exploitation et la fonctionnalité du RCP et nous nous chargeons du décompte de l'énergie.

Saisie des données énergétiques

Nous saisissons vos données en temps réel sur notre plateforme cloud. Pour une sécurité et une fiabilité maximales, les données sont hébergées en Suisse.

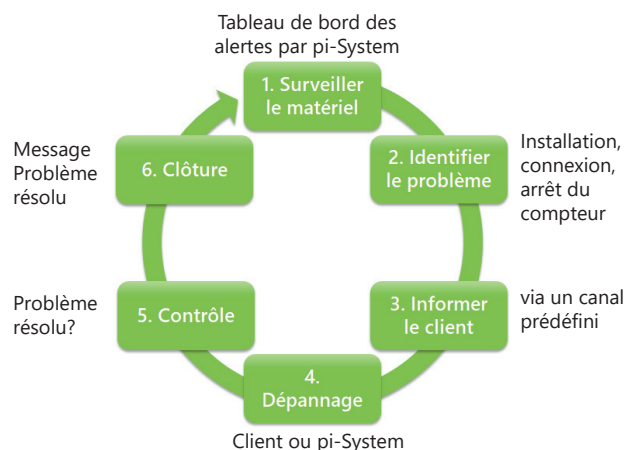
RCP Standard	
Valeur ajoutée	 Exploitation RCP
	 Décomptes d'énergie
Prestations	 Saisie des données
	 Surveillance du matériel (compteurs et communication)
	 Création des justificatifs
	 Changement de locataire
Aperçus	 Analyses et reporting

pisystem
Automatisch mehr Effizienz



Surveillance du matériel

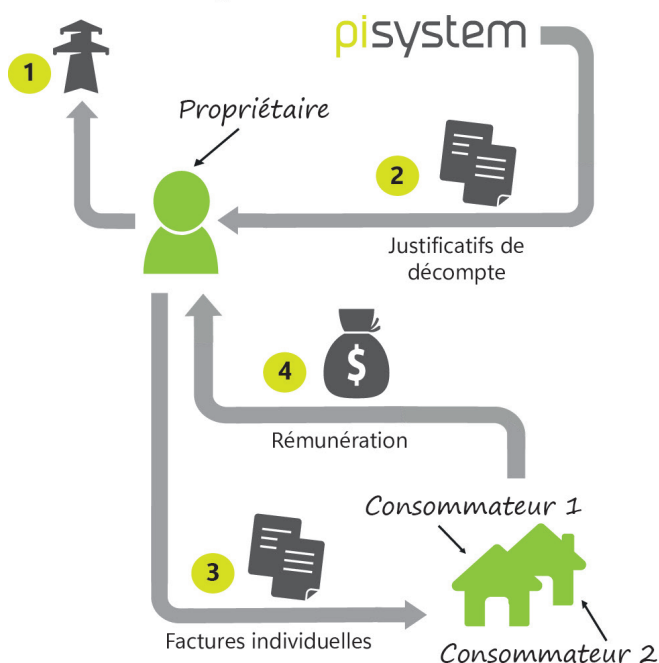
Nous assurons une surveillance et une maintenance efficaces de votre matériel, ainsi que de vos compteurs et systèmes de communication. Nos experts analysent quotidiennement les systèmes et réagissent immédiatement à tout dysfonctionnement. En cas d'écarts ou de messages d'erreur du matériel, nous vous contactons dans les cinq jours ouvrables avec une proposition de solution et, si vous le souhaitez, nous procédons au dépannage.



Décompte RCP

Avec le module RCP Standard, nous garantissons une saisie précise de tous les consommateurs d'électricité grâce à des consultations régulières de leur état. Les propriétaires ou gestionnaires reçoivent leurs décomptes d'électricité sous forme de PDF dans les 30 jours suivant la fin du trimestre. Ces décomptes se basent sur la consommation d'électricité effective des consommateurs et sur le tarif fixé par le propriétaire ou le gestionnaire.

Facture d'achat d'électricité RCP du fournisseur d'énergie



Aide à la tarification

Nous vous conseillons sur la fixation des prix de l'électricité conformément aux directives de l'ordonnance sur l'énergie afin de garantir la conformité. Toutefois, c'est toujours à vous, en tant que propriétaire ou gestionnaire, que revient la décision finale concernant le prix de l'électricité.

Vous avez des questions concernant notre solution?
N'hésitez pas à nous écrire:



sales@pi-system.ch
+41 41 229 30 00

pi-system
Automatisch mehr Effizienz